

Troisième rapport trimestriel 2014: Etat au 30 septembre 2014

Nombre des vétérinaires, cabinets et cliniques sentinelles enregistrés

Trois nouveaux vétérinaires sentinelles se sont inscrits depuis le dernier rapport trimestriel de fin juin, ce qui porte le nombre total d'enregistrements à 60 vétérinaires sentinelles provenant de 58 cabinets ou cliniques répartis dans 13 cantons.

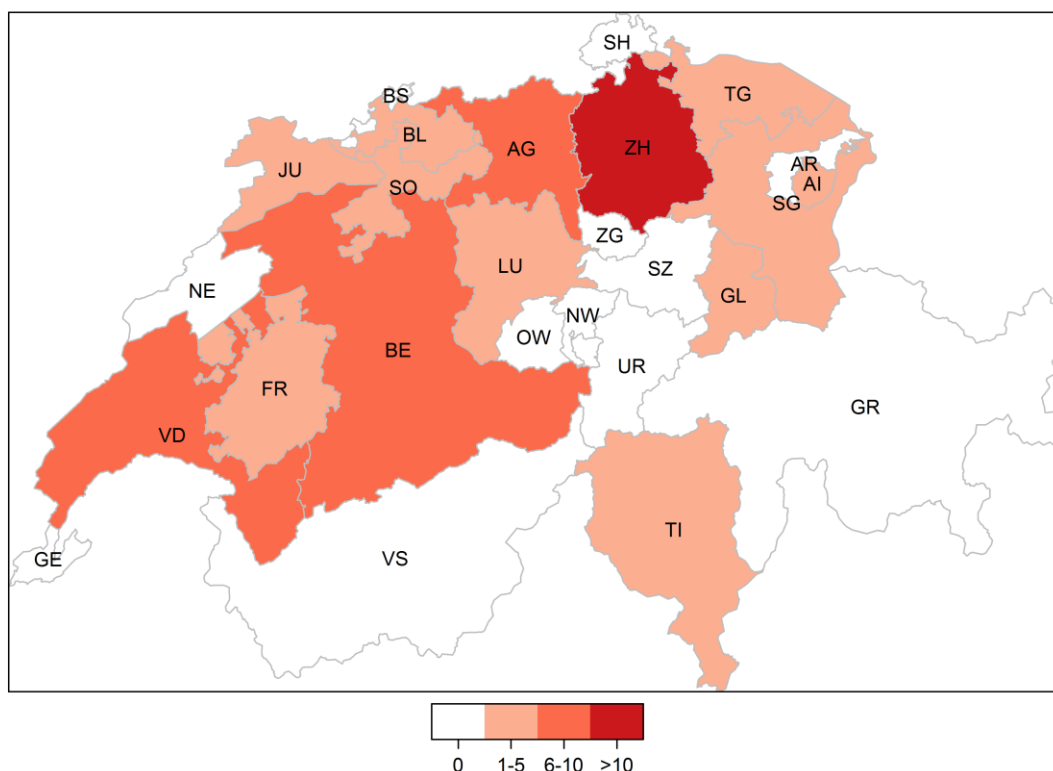


Figure 1: Répartition des cabinets et cliniques sentinelles par canton

Les 58 cabinets et cliniques enregistrés sur la plate-forme Equinella représentent au total 158 vétérinaires soignant des chevaux.

La Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) affichait 108 822 chevaux enregistrés en Suisse à fin septembre 2014. Malgré l'assez forte augmentation des équidés répertoriés depuis le dernier rapport trimestriel, à hauteur de quelque 3000 unités, la couverture de la population équine suisse par Equinella a légèrement augmenté (de +0,1% pour atteindre 40,3%). Afin de réduire la probabilité de compter à double les chevaux et, ce faisant, de surestimer la couverture équine en Suisse, le calcul de la couverture exclut les animaux soignés par les 3 cliniques universitaires générales.

Nombre d'annonces

La plate-forme a reçu au 30 septembre 66 annonces en tout, dont 28 ne concernaient que des symptômes. Sur 38 cas de maladie annoncés, 27 ont été confirmés par analyse de laboratoire.

En ce qui concerne les maladies, le troisième trimestre 2014 est resté relativement calme. Depuis le 30 juin, 15 annonces ont été envoyées au total, dont 4 cas de gourme (dont 1 confirmé par analyse de laboratoire), 2 cas de piroplasmose, 1 cas d'ehrlichiose, 1 cas d'EHV-1 neurologique, 6 cas de fièvre d'origine inconnue et 1 cas d'abcès sous-mandibulaire, testé négatif pour la gourme.

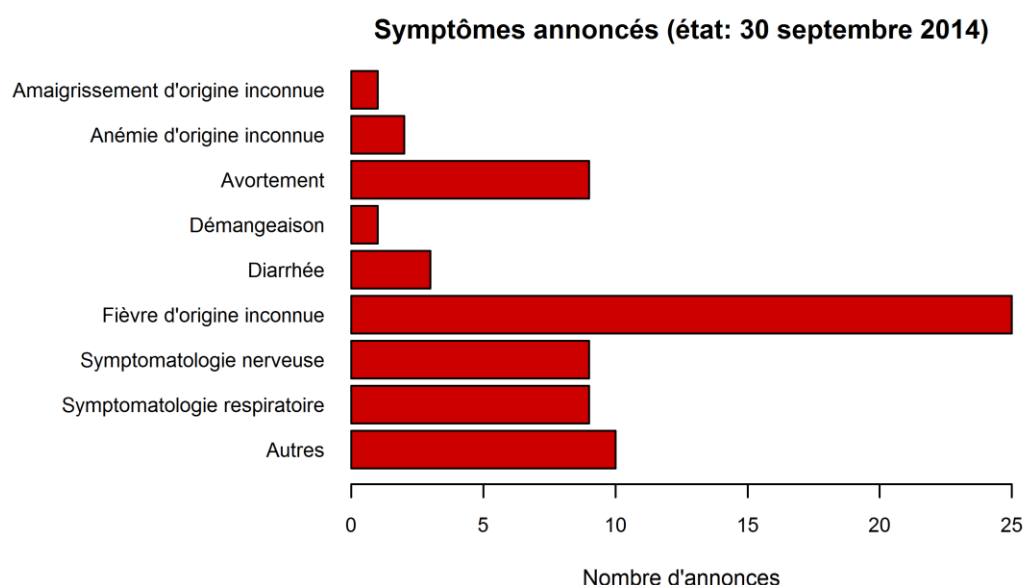


Figure 2: Symptômes annoncés jusqu'au 30 septembre 2014

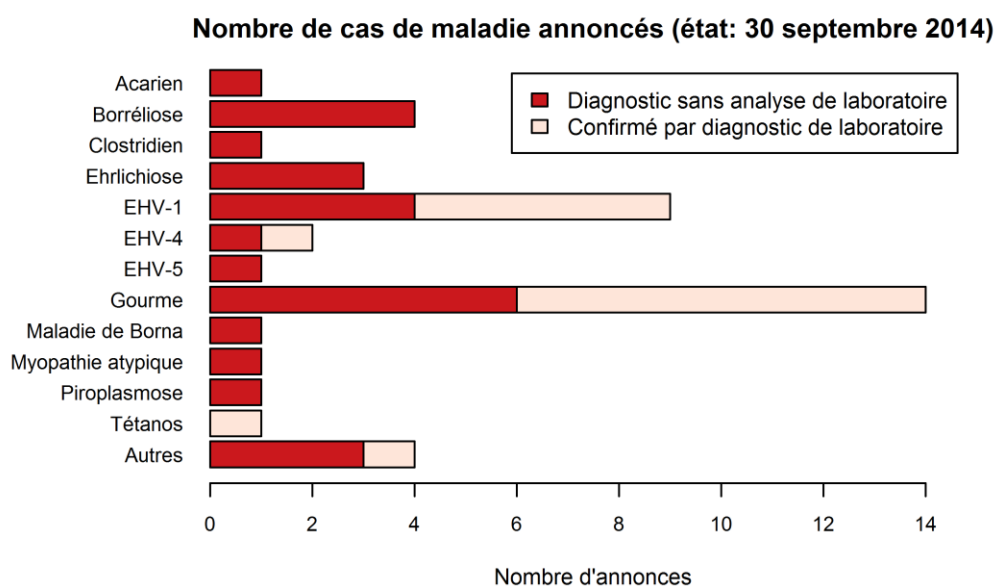


Figure 3: Cas de maladie annoncés jusqu'au 30 septembre 2014

Courriels de rappel

Un courriel de rappel automatique est envoyé à tous les vétérinaires sentinelles enregistrés le premier de chaque mois. Par un simple clic sur le lien indiqué dans le courriel envoyé, les vétérinaires peuvent confirmer qu'au cours du dernier mois, aucun cas de maladie couvert par le système Equinella n'a touché leurs clients habituels (= annonce négative). Les courriels de rappel permettent d'envoyer des annonces postérieures ou de compléter des annonces en suspens par des résultats de laboratoire manquants.

Durant le troisième trimestre, entre 58% et 73% des vétérinaires ont confirmé chaque mois n'avoir aucune annonce à formuler, tandis que 21-33% sont restés silencieux.

Les annonces négatives décrites ci-dessus sont essentielles pour Equinella. Elles permettent en effet d'obtenir de précieux renseignements sur l'état de santé actuel des chevaux au niveau suisse et d'estimer ainsi l'efficacité du système.

Autres activités

Publications relatives à Equinella

Durant le troisième trimestre 2014, 5 revues et infolettres équinologiques ont publié des textes relatifs à Equinella. La revue de presse peut être téléchargée depuis le site web Equinella.